

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 2 JUILLET 2018**

L'an deux mille dix-huit le 2 juillet, le Conseil Municipal de la commune du Verdon-sur-Mer dûment convoqué, s'est réuni en ses lieux habituels de séance, sous la présidence de M. Jacques BIDLUN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de Conseillers votants : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2018

Présents : Jacques BIDLUN – Alfred AUGEREAU – Gérard BARBÉ – Claudine PERTUISOT – Christine GRASS – Bernard AUGEREAU - Nicole PRADIER – Bernard ESCHENBRENNER – Alain PONTENS – Marie-Thérèse ANDRON – Béatrice MULLER – Dominique MIQUAU

Absents excusés : Sylvie VERGARA – Gladys MOONEY

Secrétaire : Béatrice MULLER

ORDRE DU JOUR

Nomination d'un(e) secrétaire de séance

| | | |
|---|---|------------------------------------|
| <i>Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 4 juin 2018</i> | | <i>Rapporteur M. le Maire</i> |
| D/ 54-07-18 | Tarifs cantine – garderie - ALSH | <i>Rapporteur Gladys MOONEY</i> |
| D/ 55-07-18 | Tarifs Camping-cars Port-Médoc | <i>Rapporteur Alfred AUGEREAU</i> |
| D/ 56-07-18 | FDAEC | <i>Rapporteur Alfred AUGEREAU</i> |
| D/ 57-07-18 | DM n°1 Budget général | <i>Rapporteur Alfred AUGEREAU</i> |
| D/ 58-07-18 | Rapport d'activité 2017 eau et assainissement | <i>Rapporteur B. ESCHENBRENNER</i> |
| <i>Questions diverses</i> | | |

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Béatrice MULLER est désignée secrétaire.

• **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04/06/2018**

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 4 juin 2018 Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

D/ 54-07-18 – Tarifs cantine – garderie - ALSH

| Tarifs 2018 /2019 | |
|--------------------------|--|
| Cantine | { Enfants : 2.90 € / repas { Adultes : 5.50 € / repas |
| Garderie | 2.30 € |

| Tarifs A.L.S.H. 2017/2018 | | | |
|---|----------------------|-----------------------------|-------------------|
| Quotient familial | QF < 400 € | 400€ <QF <800€ | QF>800€ |
| Matinée 9h30 à 12h30 | 2.50 € | 2.60 € | 2.70 € |
| Après-midi avec goûter 14h à 18h | 3.60 € | 3.80 € | 4.00 € |
| Matinée + Après-midi | 5.60 € | 5.90 € | 6.20 € |
| Repas | 2.90 € | | |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** les tarifs de la cantine, de la garderie et de l'accueil de loisirs sans hébergement à compter du 1^{er} septembre 2018.

D/ 55-07-18 – Tarifs Camping-cars Port-Médoc à partir du 1^{er} juillet 2018

| Désignation | Tarifs 2018 |
|-----------------------------------|--------------------|
| Parking + services (eau, vidange) | 8.80 € |
| Taxe de séjour | 0.80 € |
| TOTAL | 9.60 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** les tarifs de l'aire de camping-cars de Port-Médoc à partir du 1^{er} juillet 2018.

D/56-07-2018 FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES (F.D.A.E.C.) 2018

Le F.D.A.E.C. est une subvention du Conseil Départemental de la Gironde destinée aux investissements qui ne sont pas éligibles aux autres dispositifs d'aide du Département. Il prend en compte plusieurs critères : longueur voirie, potentiel financier et effort fiscal par habitant.

Par délibération n°31-04-2018, le conseil municipal a décidé d'affecter ce fonds, dont le montant ne nous avait pas encore été communiqué, aux travaux de réfection de voirie et aménagement de trottoirs.

Le Département vient de nous faire connaître que le montant proposé pour notre commune s'élève à 11.495 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **CONFIRME** l'affectation de cette subvention à l'opération 104 travaux de réfection de la voirie et aménagement de trottoirs, pour 40.281 € HT (48.289,20 € TTC)
- **DONNE SON ACCORD** pour la réalisation de ces travaux en 2018
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander au Conseil Départemental l'attribution d'une subvention F.D.A.E.C., la commune assurant le financement complémentaire par autofinancement.

D/ 57-07-18 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET GENERAL

Il est nécessaire d'augmenter les crédits de certains articles pour des dépenses non prévues au moment du vote du budget ; des recettes supplémentaires seront intégrées au budget et les comptes de réserve 678 (fonctionnement) et 020 (investissement) seront diminués des sommes nécessaires à équilibrer la décision modificative :

Fonctionnement

| Dépenses | | Recettes / Diminutions de crédits | |
|---|----------------|--|-----------------|
| Locations mobilières (location camion) | 8.500 € | Autres charges exceptionnelles (compte de réserve) | -8.500 € |
| TOTAL | 8.500 € | TOTAL | -8.500 € |
| Entretien autres biens mobiliers (entretien des karchers) | 1.000 € | Concessions cimetièrè | 1.000 € |
| Frais de formation (Caces) | 4.000 € | Subvention Région | 5.000 € |
| Frais d'affranchissement | 1.000 € | / | / |
| TOTAL | 6.000 € | TOTAL | 6.000 € |

Investissement

| Dépenses | | Recettes / Diminutions de crédits | |
|--|-----------------|---|------------------|
| Groupe scolaire (travaux, grille, hotte) | 12.000 € | Dépenses imprévues d'investissement (compte de réserve) | -15.200 € |
| Mobilier urbain (bancs, barrières) | 1.200 € | / | |
| Zone sportive (tennis n°1) | 2.000 € | / | |
| TOTAL | 15.200 € | TOTAL | -15.200 € |
| Aménagement plages (balisage, pavillon bleu) | 5.820 € | Créances sur les particuliers (remboursement crédit vente immeuble Rue de l'Yser) | 6.600 € |
| Cautions | 4.600 € | Cautions | 4.600 € |
| Travaux centre bourg (mission sps) | 780 € | / | / |
| TOTAL | 11.200 € | TOTAL | 11.200 € |

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la décision modificative.

D/58-07-2018 : Rapport d'activité eau et assainissement 2017 de SUEZ

Par contrat, renouvelé le 1^{er} janvier 2007, la Commune a confié à la Lyonnaise des Eaux/Suez Environnement l'exploitation de nos installations de production et de distribution d'eau potable et celles de collecte, de traitement et de rejet des eaux usées.

Les rapports d'activités Eau et Assainissement 2017 ont été communiqués par le prestataire ; ils comprennent plusieurs chapitres :

- 1- Synthèse de l'année
- 2- Présentation du service
- 3- Qualité du service
- 4- Comptes de la délégation
- 5- L'organisation du délégataire
- 6- Les annexes

Le bilan annuel sur le système de collecte et de traitement a également été transmis par le délégataire.

Ils ont été présentés à tous les Elus lors d'une réunion Toutes commissions.

Le conseil municipal, **PREND ACTE** de la communication de ces rapports eau et assainissement.

QUESTIONS DIVERSES

M. Gérard BARBÉ intervient, suite à une prise de position du Député SIMIAN, par rapport au port de commerce du Verdon-sur-Mer qui, dans sa vision du développement économique deviendrait une annexe du port de la Rochelle.

Un projet de « motion » sera examiné à la rentrée.

M. le Maire, toujours au sujet du Grand Port de Bordeaux donne lecture de la réponse du cabinet du 1^{er} Ministre à sa lettre en l'interrogeant sur l'avenir du port. (Réponse d'attente, courrier transmis à la Ministre des Transports Mme Elisabeth BORNE)

M. le Maire souligne le comportement négatif du journaliste Sud-Ouest, M. LESTAGE, dans son analyse sur l'évolution du port de plaisance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Jacques BIDALUN